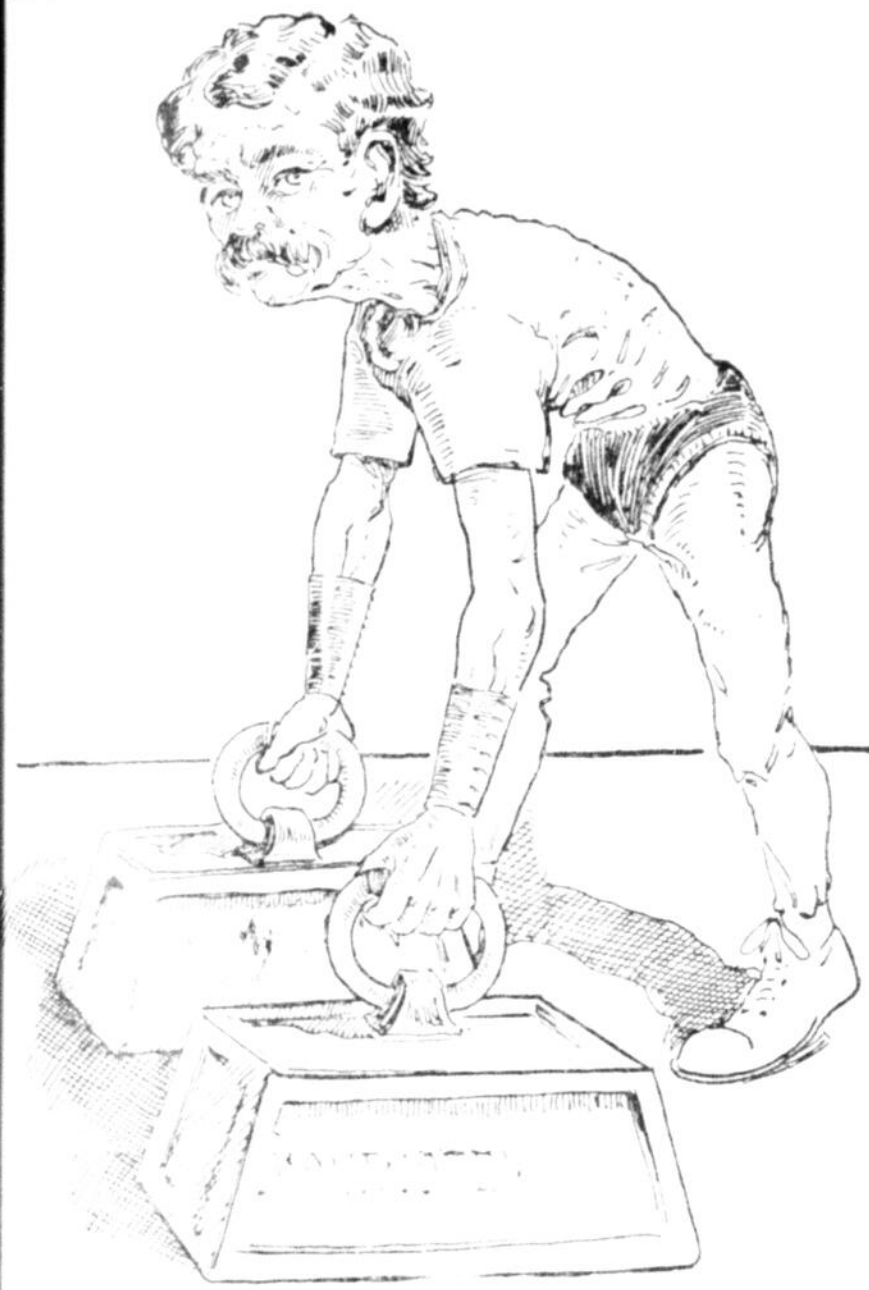


LE SPECTATEUR

ORGANE JUDICIAIRE DES COMTES DE WRIGHT, LABELLE ET PONTIAC.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION "LE SPECTATEUR", (Incorporée) PROPRIÉTAIRE-ÉDITEUR.

La position du grand chef du parti conservateur.



M. Flaven se morfond à vouloir lever ensemble deux poids qui amoindront prochainement sa déchéance complète. L'anti-impérialisme dirigé par MM. Monk et Boutrassa, et l'ultra-impérialisme dirigé par lui-même et M. Foster.

ris", comme un corps d'incapables, de "personnes caduques et incurables". Le sénateur Cloran lui a répondu en disant qu'il n'y a pas au sénat de "Foster à la langue de serpent et au cœur vil".

Pour ma part, je me contenterai de dire :

Qu'il siffle, l'envieux !
Qu'il bave, le calomniateur !
Qu'il morde, le jaloux !
Son venin est un poison dont le mépris est l'antidote.

E. E. CINQ-MARS.

QUESTION DE SALAIRE

Nous croyons devoir revenir sur la question de salaire des fonctionnaires municipaux, car elle est importante et très urgente.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : nos fonctionnaires ne sont pas assez payés et il est du devoir de nos élus de leur rendre justice, depuis le trésorier jusqu'au plus modeste balayeur.

Comme à Montréal, la question se pose : la police de Hull est-elle suffisamment payée ? Naturellement, les pompiers tombent dans la même catégorie. Un homme de police reçoit \$550 par année. Peut-il faire honneur à ses affaires et donner la subsistance à sa famille avec cette somme ? Une corporation municipale, comme le gouvernement, est sensée accorder un meilleur traitement à ses employés. C'est ce qui a fait que ces positions sont plus recherchées que les autres. Mais franchement, les employés de la corporation municipale à Hull sont insuffisamment rémunérés. Le nombre peut en être trop élevé, mais c'est une autre affaire, mais ceux qui sont employés ne peuvent vivre convenablement avec leur salaire. Prenons par exemple \$550 de traitement par année pour un père de famille. Le policeman, à Hull, est un citoyen à vue. Le fait est que tous appartiennent à nos principales familles. Ils ont leur maison en propre, ils ont une famille, ils paient taxes et assurances, ils sont de toutes les sociétés et sont de forts contribuables. Voici un état très conservateur des dépenses indispensables à chacun d'eux :

Taxes municipales... \$12.50
Taxes scolaires... 10.00
Taxes d'eau... 12.50
Rétributions mensuelles (les 3 enfants)... 6.00
Livres d'écoles, fournitures scolaires... 6.00
Assurances sur la vie, dans les sociétés... 18.00
Assurances sur le ménage et la maison... 27.00
Améliorations locales, trottoirs, égouts... 5.00
Chauffage, éclairage... 60.00
Eglise, (banque, support, etc.)... 18.00
Améliorations nécessaires à la maison... 10.00
Divers, (barbier, journaux, blanchissage, etc.)... 15.00
Total... \$200.00

Ces calculs sont basés sur une évaluation foncière de \$1,000, chiffre très raisonnable, surtout à Hull, où le policeman et le pompier sont des contribuables marquants. Il reste donc \$350, au père de famille pour donner à manger pendant un an à ses cinq enfants et à sa femme, recevoir sa visite, payer le médecin, donner le vêtement à son monde, etc. La chose est-elle possible ? Non, jamais ! Prenons 7 personnes à table. Combien vaut un repas de famille, pour 7 personnes ? Calculons :

Une pinte de lait par jour 8c
Une livre et demie de lard 20c
Un petit pain... 5c
Sel, sucre, thé... 5c

Total 38c

Disons, pour être plus conservateur encore, que chaque repas pour sept personnes coûte 35c, soient 5c par tête, le prix de la pitance d'un prisonnier de l'État. A 35c par repas, pendant 365 jours, c'est \$127.35. Réduisons ce chiffre à \$350, si vous le voulez bien. Il ne reste rien pour le médecin, rien pour l'habit, rien pour la promenade hygiénique nécessaire. C'est exactement le genre de vie que la corporation inflige à son personnel. Qu'on remarque bien que le policeman et le pompier sont engagés tant que leur vigneron et leur endurance pourront servir à rendre service au public. Après cela, c'est-à-dire, quand ils sont vieux, ils sont mis à la porte. Il est triste pour un père de famille de voir arriver le jour où il ne pourra plus faire honneur à ses affaires. Il sera vieux, mais aura toujours été honnête, mais il aura été insuffisamment payé, il n'aura pas eu de promotion, aucun encouragement, il n'aura pas fait d'économies, ne le pouvant pas, et il sera jeté sur le pavé.

Il y a maintenant cette autre question à considérer : peut-on exiger d'un homme qui n'est pas rémunéré selon ses services, qu'il déploie beaucoup d'ardeur dans la décharge de ses fonctions ? Il ne serait pas juste de le prétendre, mais il faut croire que c'est ce qu'on exige à Hull. Le conseil municipal devrait établir une échelle de salaires, comme la chose se pratique ailleurs. Le minimum serait de \$425 ou \$450 et le maximum, disons de \$700. Car il faut se rappeler que le policeman et le pompier de Hull paient aussi cher que l'homme de toutes les villes de l'est pour vivre.

SUR LE NEZ DE M. MOFFET

L'autre jour, M. Flavien Moffet, employé civil, s'est fendu d'une engueulade dans *Le Temps*, à l'adresse d'un courriériste parlementaire. Voyons le poulet !

"Nous ne savons pas dans quelle tête a germé l'idée que l'opposition conservatrice à la Chambre des Communes allait faire de l'obstruction à l'adoption du bill de la marine. Peut-être dans la tête d'un correspondant

parlementaire à court de nouvelles qui a voulu créer une "sensation". Toujours est-il que l'idée nous semble passablement baroque".

La nouvelle en question a été lancée la veille, soit mercredi dernier, et *Le Temps* en avait la primeur sur ses confrères locaux. C'est épatant, mais strictement vrai. D'ailleurs, voyons le texte même de cette primeur :

L'OBSTRUCTION AUX COMMUNES
"On dit dans les couloirs de la Chambre que les conservateurs feront de l'obstruction au bill de la Marine, comme les libéraux ont agi en 1895 envers Sir Charles Tupper, sur la question des écoles".

Morale pour M. Moffet : Ne crachez jamais en l'air, car votre crachat vous retombera sur le nez.

Contre le feu

Le projet de Pêchevin. Depuis relativement à la construction de deux nouveaux postes de pompiers, l'un dans le quartier No. 2 et le second dans le quartier No. 5, semble devoir recevoir l'approbation de tous ceux qui ont à cœur la réduction du taux des assurances dans notre ville. Le projet que ramène devant le conseil le représentant du quartier No. 5, est d'autant plus important qu'il est apparemment le seul qui puisse avoir pour effet une réduction dans le taux général des assurances.

Les améliorations faites à l'usine de la ville en ces dernières années ont été reconnues par les compagnies d'assurances, mais elles n'ont pas suffi à réduire le taux des assurances. En ce cas, l'investissement n'a pas les pompiers nécessaires pour combattre le feu ? Si nous voulons avoir une réduction dans le taux de nos assurances, notre premier devoir est de construire les postes de pompiers, sans quoi, loin d'obtenir une réduction, avant une année, dans certaines parties

(A suivre, page 3.)

Le Rhumatisme Guérit en Trois Semaines

Par les Tablettes "No 7" du Père Morriscy.

Mr. James LeB. Johnstone, membre éminent du corps de musique "Les Citoyens" de Chatham, N.B., écrit : "Il y a à peu près cinq ans que je contractai un Rhumatisme dû au froid, et je fus traîné pendant deux mois, durant tout le temps de fortes douleurs. Je me procurai les Tablettes "No 7" du Père Morriscy et j'en fis usage environ trois semaines, le Rhumatisme disparut alors, et je n'ai éprouvé aucune douleur depuis".

Les Tablettes "No 7" du Père Morriscy ont accompli un remarquable nombre de guérisons du Rhumatisme et de maladies de Rognons. Elles agissent directement sur les Rognons, qui sont devenus embarrassés par les impuretés et sont alors incapables de purifier le sang des poisons qui continuent de se répandre dans chaque partie du corps. Ces Tablettes nettoient les Rognons et les fortifient, de sorte qu'ils peuvent ensuite remplir leur fonction convenablement, qui est de purifier le sang. Dès l'instant que l'Acide Urique est disparu, toutes les douleurs cessent et le Rhumatisme est guéri. Les Tablettes "No 7" coûtent 50c. chez votre fournisseur ou de Father Morriscy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B.

GEORGE EULAS FOSTER

La plupart de nos lecteurs se souviennent de l'incident de la session de 1906, alors que je fus traduit à la barre de la Chambre, pour avoir démenti en termes non équivoques le nommé George Eulas Foster, ancien ministre des finances sous le régime tory, premier lieutenant du parti conservateur, et en politique, francophile et vieil hypocrite. À cette époque, l'orage s'avantait menaçant sur la tête de M. Foster. Les Forestiers Indépendants étaient alarmés par les rumeurs des transactions de Foster et ses amis avec les fonds de la société, et M. Foster tenta d'éloigner l'orage en donnant le change à l'opinion publique. Comme tous les grands parleurs, M. Foster lance l'injure avec autant de facilité qu'il en subit l'atteinte avec plus de sensibilité. Il me traduisit donc à la barre, pour avoir écrit des choses qui ont été répétées cent fois depuis, sur tous les tons et en tous les lieux. Cette affaire se ter-

mina en queue de poisson, tel que prévu. Au lieu de faire des excuses au vieux grincheux, je m'appliquai à justifier mes accusations, et c'est au milieu d'un éclat de rire homérique que le parlement confondit mon persécuteur en déclarant que l'article incriminé pouvait me valoir d'être censuré. De censure, pas plus que sur la main ! Ce verdict me permit de dire, dès le lendemain, que je connaissais certains politiciens qui ont mérité le gibet et qui ont de grandes chances de mourir de vieillesse.

Depuis cette époque, le bonhomme semblait avoir mis une sourdine à son organe, en parlant de mes compatriotes et de mes coreligionnaires, et je l'abandonnai à son innocente jonglerie des millions qu'heureusement il ne peut toucher. Ce n'est que ces jours derniers qu'il nous a fait revoir, dans toute leur laideur, ses sentiments envers notre race, en parlant d'une façon indigne et malséante de celui qui gouverne le pays et que tous les libéraux s'honorent d'avoir pour chef. Voilà le bonhomme repris par la haine et l'envie pour celui qui, grâce à sa droiture, commande le respect de la nation. Foster le stérile, Foster le mauvais coucheur, ne peut faire mieux que saluer les succès multiples de M. Laurier en bavant les pires injures. D'ailleurs, n'est-il pas coutumier du fait ? Il n'y a pas longtemps, il a dépeint le sénat comme étant composé de "matériaux vieux et pour-

LES PILULES POUR LES ROGNONS
Mc GALE
Pour HOMMES et FEMMES
Les meilleures au monde contre MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC et le MAL de DOS.
50c. la boîte, 6 boîtes, \$2.50.
Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez-nous.
THE WINDSOR CHEMICAL CO., LTD., MONTRÉAL.

"LE SPECTATEUR"

Organe Judiciaire des Comtés de Labelle
Wright et Pontiac.
Seul journal imprimé et publié à Hull.
ABONNEMENTS, PAR AN

Canada — — — — \$1.00
Etranger — — — — 1.50

La date figurant sur l'adresse de
l'abonné tient lieu de reçu à celui-ci.

TARIF DES ANNONCES.

Annonce par ligne — — 10c.
(mesure agate.)

Tarif spécial pour annonces à long terme

La Compagnie de Publication "Le Spectateur"
(incorporée)

E. E. CINQ-MARS,
Secrétaire.

Phone 5880 et 2835. Hull, P. Q., Canada.

Hull, Jeudi, 17 Fev. '10.

NOTES LOCALES

M. Paul Madore, de Eardley, a obtenu du Recorder Desjardins, l'autorisation de garder sa fille au couvent pendant un an, pour indiscipline.

M. Hervey Boulton et les autres citoyens de la partie est de la Ville, demandent un bureau de poste à l'entrée du pont interprovincial.

Hier matin, ont eu lieu les funérailles de M. F. X. Boucher. Il y avait foule considérable dans le cortège funèbre. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Eiphège, Napoléon, Alphonse, Ovila et Zénon. L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame.

ON DEMANDE. — Une bonne servante générale. Bons gages à une personne bien recommandée. S'adresser à Madame Dunnet, 540 rue Besserer, Ottawa.

Le R. P. Edouard, capucin, du couvent de Limoilou, a accepté l'invitation M. le curé Carrière et commencera la prédication des retraites du carême à St. Rédempteur, le troisième dimanche du carême.

Le shérif Wright et le grand connétable Groulx, sont allés conduire au pénitencier St-Vincent de Paul, le nommé Adelard Latour de l'Annonciation, condamné la semaine dernière à trois années de pénitencier pour le vol de \$50.

L'honorable juge Weir a siégé jeudi dernier au Palais de Justice. La première cause qui lui a été soumise fut celle de

M. Tremblay contre la corporation de Maniwaki, où il s'agit d'une réclamation de \$900. que le demandeur soutient avoir prêté à la corporation pour lui aider à payer les frais de son incorporation.

Chez P. H. Charron, rue du Pont, vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour meubler confortablement votre maison, et ce, à des prix plus bas qu'ailleurs. Une invitation toute particulière est faite aux jeunes ménages.

Louise Mullan, arrêtée l'autre nuit par le constable Daoust, pour vagabondage, a été remise en liberté par le recorder Desjardins et la police a été chargée de veiller à ce que cette femme se conduise mieux à l'avenir, sinon elle ira faire une promenade au Château Moussette.

Omer Protain, âgé de 14 ans a subi devant le magistrat Goyette un procès pour dommages à la propriété de M. Ludger Vézina, rue du Pont. Il appert que l'enfant aurait lancé une bille de billard dans une grande vitre qui a été brisée. M. Vézina demande que les dommages lui soient remboursés.

Les courses de chevaux, samedi dernier, sur l'hippodrome de la rivière Ottawa, ont réalisé \$163. Cet argent a été distribué parmi les institutions locales de charité, protestantes comme catholiques. Le comité d'organisation a voté des remerciements aux personnes qui ont contribué au succès de cette bonne œuvre.

Avez-vous une montre, une horloge, un article de bijouterie qui a besoin d'être nettoyé ou réparé? Allez chez Jos. Couture, le bijoutier-horloger en face la banque d'Ottawa, rue Principale. C'est un expert dans ce genre de travail. Son ouvrage est garanti. Spécialité—Fabrication de jongs de mariage et bagues de fiançailles.

Pour avoir accepté un contrat pour certaines réparations à faire à l'hôtel de ville d'Aylmer, le conseiller John Watt, de cet endroit, a été forcé de donner sa démission qui prit effet immédiatement. La nomination des candidats à son siège laissé vacant a été fixée

à vendredi le 18 courant et la votation aura lieu le vendredi suivant. On mentionne le nom du Dr. Church, comme l'un des candidats probable à la nomination.

Le comte de Villarmois, ce prétendu noble français dont nous annoncions l'arrestation pour indécence, il y a une couple de semaines, et qui avait été condamné à subir son procès au prochain terme des assises, a comparu devant M. le juge Goyette et a demandé un procès sommaire. Celui-ci lui a été accordé et l'instruction a été fixée au 22 courant. Villarmois a été libéré provisoirement après avoir fourni \$3,000 de cautionnement.

Mme. Vve. Ludger Navion, née Elise Picard, l'une des plus vieilles citoyennes de Hull, est morte à sa résidence, 15 rue Woburn, à l'âge de 74 ans. Madame Navion habitait Hull depuis un grand nombre d'années. Elle laisse son pleurer sa perte, un fils et deux filles qui sont: M. Dorcino Navion et mesdames Charles Briand et André Foucault. Les funérailles de la regrettée défunte ont eu lieu lundi matin à l'église Notre-Dame.

ON DEMANDE.—Un homme de 45 ans, avec bonne position, possédant des propriétés, mines, etc., désire communiquer avec une dame de 35 à 40 ans—5 pieds et 8 pouces, 150 livres et cheveux noirs. Objet: mariage.

S'adresser avec portrait.
P. O. Boite 22, Hoch's Siding,
Nelson, B. C.

Prévenue par dépêche télégraphique, la famille Chantigny, de Hull, est allée recevoir à la gare, le cadavre de l'un des siens, M. David Chantigny, célibataire, décédé à l'hôpital de la ville de Missoula, dans l'état du Montana.

D'après les maigres détails reçus par la famille, il appert que la semaine dernière, M. David Chantigny s'est fait tuer en abattant un arbre dans un chantier de la Black Bear Foot Lumber Co., près de Missoula. Le défunt était le frère de MM. Arthur, Johnny et Ferrier Chantigny, et le beau-frère de Mesdames Louis Thériault, Napoléon Chartrand et Napoléon Dupuis. Les funérailles ont eu lieu vendredi matin, de la résidence de M. Thériault, rue Church. Il y avait seize ans que David Chantigny avait quitté Hull. Il était âgé de 42 ans et célibataire.

Attention les compatriotes!

La dissolution de notre compagnie doit se faire avant deux mois. Par conséquent, il nous faut sacrifier tout notre fonds de commerce de marchandises. Si vous désirez avoir d'excellentes marchandises pour vous-mêmes ou pour les revendre à vos amis, envoyez-nous votre adresse et nous vous enverrons immédiatement notre catalogue illustré dans lequel vous trouverez toutes les informations. Pour votre trouble, vous recevrez en outre un cadeau de valeur extra, absolument gratuitement. Adressez-vous de suite à la:

Columbia Importing Co.
601 Vanderbilt Building,
New-York City, N. Y.

Les nombreux amis de M. Hubert (Pit) Bernier, autrefois hôtelier, de cette ville, sont priés de ne pas oublier, lors-

qu'ils iront à Québec, que M. Bernier tient l'excellent hôtel Terminus, en face de la gare du Lac Saint-Jean, Bon service. Prix populaires.

A VENDRE

Un cheval de sang, 4 1/2 ans; une voiture d'hiver; une voiture d'été (neuve); une voiture d'été (seconde main); une voiture de famille, pouvant contenir 4 grandes personnes et 3 enfants; 3 harnais, dont l'un neuf; deux robes de voiture, dont l'une neuve.

Le tout sera vendu en bloc ou séparément. Je donnerai du temps à une personne solvable.

D. C. SIMON,
100 rue Alma, Hull.

Corporation de la Cité de Hull.



AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, que le conseil de la cité de Hull, à son assemblée du 7 février 1910, a passé le règlement No. 14 des améliorations locales, ordonnant la construction de trottoirs en bois et trottoirs en pierre artificielle, dans divers endroits de la Cité, telle que demandé, par requête conforme à la loi.

Donné à Hull, conformément à l'acte 1 Edward VII, Chap. 45, ce 14 février 1910.

JOHN F. BOULT,
Greffier de la Cité.

Corporation of the City of Hull.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given that the council of the City of Hull, at its meeting of the 7th of February 1910, has passed Local Improvements By-Law No. 14 ordaining the construction of wooden sidewalks and artificial stone sidewalks in various places in the City, as asked by regular petition.

Given at Hull according to act 1 Ed. VII, Chap. 45, this 14th of February 1910.

JOHN F. BOULT,
City Clerk.

A BATONS ROMPUS

Le prophète de la température dit que la dernière vague de froid qui est passée sur le district d'Ottawa n'est que la conséquence du froid qui a éclaté entre les chefs du parti conservateur.

Le Pionnier s'écrie:

"Quand Sir Wilfrid et l'hon. Brodeur parlent de leur ancienne manie anti-impérialiste, que ces farceurs-là doivent rire!"

Nous croyons que le petit Castor du Nord s'amuse beaucoup plus que nos ministres qui bourrent sa petite gazette d'annonces officielles.

Un de nos bedonnants concitoyens scrute le firmament tous les soirs pour voir la queue de la comète, puis il se couche en pleurant d'attendrissement. On dit que le malheureux se console depuis qu'il a appris

"Brandy" PH. RICHARD

La Creme des Cognacs

RICHARD, V.O.

" V.S.O.P.

" 20 Ans.

" 40 ans.

En vente partout

DISTRIBUTEURS EN GROS

En vente par L. H. Major & F. res, Ottawa.

qu'une si belle queue n'est, après tout, composée que de poison violent.

On dit qu'un chien enragé s'est échappé des Etats-Unis et s'est réfugié dans l'ouest d'Ontario. Il aurait mordu 41 personnes qui sont menacées d'hy-

(Suite à la page 5.)

Ne négligez ni la Toux ni le Rhume

Le sirop GOUDRON-MENTHOL du Dr French est un remède souverain contre la TOUX, le RHUME, la BRONCHITE, le mal de gorge, l'asthme et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Gare aux contrefaçons

Curanesol

REMÈDE SANS EGAL

Catarrhe, Rhumes de Cerveau, Fièvre de Foie, Maux de Tête, Purulence du Nez, Eternuements, etc.

PRIX - - - 25 et 50c.

A. R. FARLEY, Ph. C.
176 rue Albert, Hull.

THEATRE ODEON

SAMEDI SOIR.

LE 19 FEVRIER, 1910

Notre installation est presque complète.

Venez passer 2 heures confortablement en vous procurant un amusement honnête et instructif.

Admission, 5c.

Programme spécial pour dimanche.

Comédie par le Cercle Dramatique de Hull.



Rev. Père Morriscy

Le Tonique pour les poumons ("No. 10") du Père Morriscy Opéré de Merveilles Guérisons.

Le "No. 10" (Tonique pour les poumons) du Père Morriscy a non seulement guéri des milliers de cas ordinaires d'affections de la gorge et des poumons, mais aussi une foule de cas qui étaient considérés incurables.

Ce n'est pas un remède ordinaire qui peut guérir un homme de cette maladie fatale, la consommation, après avoir été condamné par les médecins et ses amis. Cependant, il y a des cas notoires où le "No. 10" du Père Morriscy a pu le faire. M. Miles Maroney, de Blissfield, fut un de ces heureux mortels. Voici ce qu'il écrit:

"En qualité de patient du Père Morriscy je désire vous remercier du bien que j'ai reçu de ses ordonnances et remèdes non pas une seule fois, mais en différents temps.

Il y a huit ans, j'eus l'occasion de demander au Rév. Monsieur un traitement contre une grave maladie des poumons; mon cas était si grave que mes amis considéraient ma guérison presque impossible; mais après avoir suivi son traitement, je suis heureux de déclarer que je jouis d'une santé parfaite."

Grandeur d'essai, 25c. la bouteille. Grandeur ordinaire, 50c. Chez votre marchand.

Father Morriscy Medicine Co. Ltd. 67F Chatham, N.B.

NOTRE FEUILLETON

L'histoire DE Hull

Son origine, ses progrès, son avenir.
Avec Illustrations.
Par E. E. CINQ-MARS, journaliste.

No. 23.

"La ville de Hull favorise de toutes ses forces l'établissement des manufactures dans son sein. Outre la colossale fabrique de la Compagnie E. B. Eddy, il y a plusieurs autres fabriques et moulins dans Hull, à savoir: des fabriques de haches, de ciment, une tannerie, une scierie, etc.

"La matière première, tant en fer qu'en bois, est abondante, et la main d'œuvre est à bon marché. Un pouvoir hydraulique illimité peut-être obtenu pour un prix modique.....

"L'église paroissiale dont l'intérieur est magnifique, mesure 185 pieds de l'entrée principale à l'arrière de l'autel. Elle a 75 pieds de largeur et 65 pieds de hauteur. Les bancs peuvent contenir 1,200 personnes dans la nef, et 800 dans les galeries. Les chaises sont en style byzantin. L'édifice est chauffé par la vapeur et éclairé par l'électricité. Le coût de cette église est de \$120,000.

"Parmi les hommes d'affaires et les compagnies commerciales, on peut mentionner M. F. X. Martin, marchand général de marchandises sèches, avec un fonds de commerce évalué à \$50,000, M. William Charron, artiste-photographe; MM. Buel, Orr, Hurdman & Co, propriétaires de scieries ayant une capacité de 200,000 pieds de bois par jour. Cette compagnie emploie 300 hommes dans ses scieries, et de 1,000 à 1,200 dans ses chantiers. La "Hull Cement & Lime Works", établie en 1837, propriété de MM. C. B. Wright & Sons. Le meilleur hôtel de la ville est sans contredit l'"Imperial", propriété de M. Jacques Goyette. La plus grande épicerie est celle de M. Basile Carrière, située près de l'Hotel-de-Ville."

LA CONFIAGRATION DE 1900

De toutes les catastrophes qui ont visité Hull, celle de l'année 1900 a été la plus terrible de toutes, attendu qu'elle a jeté sur le pavé des milliers de familles, et seig la ruine et la consternation sur son passage.

C'était le 26 avril de la dernière année du dix-neuvième siècle. Le printemps hatif avait fait disparaître la neige, et déjà, les arbres commençaient à reverdir. Vers dix heures de l'avant-midi, le sifflet d'alarme annonça qu'un incendie venait de se déclarer dans le quartier No. 2. Le feu avait originé dans le toit d'une maisonnette, sur la côte dominant le lac Minow. Une cheminée défectueuse avait été la cause du feu. Les pompiers, sous les ordres du chef George Benoit, furent en quelques instants, rendus sur les lieux; mais les flammes, poussées par un vent violent, s'étaient déjà communiquées à une maison et à une grange voisine. Les pompiers se mirent résolument à l'oeuvre, mais la tâche était au-dessus de leurs forces. Douze heures plus tard, la moitié de Hull, et un cinquième d'Ottawa étaient en cendres. En ce court espace de temps, des propriétés représentant une valeur de plusieurs millions de dollars avaient été détruites, sept personnes avaient perdu la vie, et quinze mille autres étaient sans pain, sans vêtements et sans abri.

Telle est, en deux mots, l'histoire de cette terrible calamité

qui a éveillé la sympathie de tout le monde civilisé, et a évoqué un esprit de générosité qui démontre comment l'on devrait s'ai-



Le poste central de la police et des pompiers avant la conflagration de 1900

mer, et s'entraider les uns les autres, en dépit des barrières nationales, politiques ou autres.

Reprenant le récit des événements de malheur qui marquèrent cette journée néfaste du 26 avril, 1900, nous devons dire que le chef Benoit et ses hommes firent l'impossible, au début, pour contrôler l'incendie; mais le vent, la nature des constructions, etc., tout se prêtait à faire de cette conflagration ce qu'elle a été. Le feu s'était déclaré vers 10 heures, et à midi, l'élément destructeur avait consumé les maisons sur les rues Chaudières, Wright, Church, du Pont, Principale, Wellington et Duke. Le bureau de poste, l'hôtel Impérial, l'église anglicane et une quinzaine de magasins étaient disparus. Vers une heure de l'après-midi, il était évident qu'une bonne partie de la ville allait être détruite, et quoique un peu tard, on appela au secours les compagnies volontaires des usines Eddy et des Chaudières. Quelques minutes plus tard, les pompes à vapeur "Eddy" et "Conqueror" étaient mises en action pour sauver ce qui restait de notre ville. Malheureusement, le brasier était si grand, le vent si violent, que l'eau n'avait aucun effet sur l'incendie. Poussées par le vent,



Ancien château de feu E. B. Eddy

les globes de flammes tombaient sur les édifices qui, aussitôt touchés, étaient transformés en un brasier. Le feu se communiqua bientôt aux usines Eddy et aux piles de bois de la "Hull Lumber Company."

Le spectacle qu'offrait Hull, à ce moment, est indescriptible; mais ceux qui y ont assisté, l'ont à jamais gravé dans leur mémoire. Jusqu'à midi, tous les hommes avaient prêté main forte aux pompiers; mais voyant l'impossibilité de sauver la ville, ces malheureux pères de familles durent se sauver eux-mêmes avec leurs familles et les effets qu'ils purent emporter. Devant l'incendie qui s'avancait rapide et terrible, les hommes et les femmes traînant leurs enfants, fuyaient sans savoir où se diriger pour se mettre à l'abri du danger. Le soir, des centaines de personnes

(A suivre, page 4).

Au "Spectateur".

PAMPHLETS

Pancartes, Catalogues,
En un mot tout ce que vous désirez.

Si

vous voulez aussi annoncer vos marchandises convenablement, envoyez vos annonces au

SPECTATEUR

Le seul journal à Hull.

Vous

serez certain que cela vous rapportera deux cents pour cent, car ce journal a la plus grande circulation parmi les familles de notre district. Si vous

Voulez

les ouvrages de luxe, adressez-vous toujours à

l'Atelier du "Spectateur"

qui est fourni de caractères et de types nouveaux, et vous serez certain d'avoir pleine et entière satisfaction. Vous pour-

Epargner

par ce fait même beaucoup de temps et d'argent. Pour vos traductions en français ou en anglais, vous ne pouvez trouver de meilleure place, une personne

de

longue expérience est à la tête de ce département. Vous n'aurez qu'à vous adresser ici et vous serez bien servi, et vous épargnerez de

l'Argent

Aussi les sociétés feraient bien de nous envoyer leurs commandes pour constitutions, billets d'admission et tout ce qui les concerne.

Pour vos impressions de tous genres

Allez

tout droit à l'Atelier du SPECTATEUR, angle des rues Principale et Church; là, vous trouverez ce qu'il vous faut et à bon marché. Aussi, quand vous aurez besoin de billets de raffle, en un mot, tout ce qui concerne l'imprimerie, allez

AU

SPECTATEUR, car soyez certain que l'imprimerie par excellence est celle du

"Spectateur"

Angle des rues Principale et Church, HULL, Phone 5880 et 2855.



CONTRAT de la MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi 18 mars, 1910 pour le transport des Malle de St Majesté, sous les Conditions d'un Contrat projeté par un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre Otter Lake et Shawville à commencer le 1er avril prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumissions aux bureaux de poste de Otter Lake, Shawville et bureaux intermédiaires et au bureau de l'inspecteur des Postes à Ottawa.

G. C. ANDERSON, Surintendant,

Ministère des Postes, Division des contrats de la Malle, Ottawa, 31 janvier, 1909.

Chas. Desjardins & Cie

Notre Grande Spécialité cette année est le

Mouton de Perse

¶ Nous avons même Deux Qualités que vous ne trouverez nulle part ailleurs, excepté à Paris, Londres et New York. Choix splendide des plus belles Peaux et des plus élégantes Confections. C'est le temps de donner votre commande pour un Manteau, etc.

40% d'économie à réaliser sur la qualité et le fini de nos marchandises.

N.B.—Nous nous ferons toujours un plaisir d'ouvrir un compte aux personnes SOLVABLES.

130, RUE SAINT-DENIS
Entre Ste-Catherine et Dorchester,
MONTREAL

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**Service****D'OTTAWA- MONTREAL**

"Train à des heures avantageuses."

Trains quittant Ottawa à 8.30 a. m., 3.15 p. m., 4.40 p. m., les jours de semaines seulement et à 8.30 a. m., 4.40 p. m., le dimanche.

Chars palais sur tous les trains

Tous les trains du Grand Tronc quittent et arrivent à Ottawa, aux heures indiquées.

Char dortoir**OTTAWA ET TORONTO**

Quitte la gare Union, Ottawa, chaque jour à 6.45 p. m., arrivant à Toronto à 6.00 a. m. On peut occuper le char jusqu'à 7.00 a. m.

OTTAWA-NEW-YORK

Quitte Ottawa chaque jour à 4.40 p. m. Chars palais buffet et dortoirs sur chaque train; arrive à New-York (Grand Central Station) à 7.20 a. m.

P. M. BUTTLER,

Bloc de l'hôtel Russell, coin des rues Sparks et Elgin Ottawa. Agence générale de steamers océaniques et pour voyage Cook.

Chemin de fer Canadian Northern

Ligne directe jusqu'à Québec.

8.00 a. m., train local pour: Hawkesbury, Lachute, etc., tous les jours, excepté le dimanche.

8.30 p. m., tous les jours, train direct luxueux, avec chars dortoirs et buffet; arrive à Québec à 7.20 a. m.

Une demi-heure avant le départ des trains un autobus quitte le bureau de la ville, 30 rue Sparks, et se rend directement à la gare.

S. J. MONTGOMERY,

Agent de la ville pour les marchandises et les passagers. Billets pour les vapeurs transatlantiques—sur toutes les lignes. Phone 344.

PACIFIQUE CANADIEN

\$46.40
OTTAWA

— A —

Nelson, Rossland, Spokane, Seattle, Vancouver, Victoria and Portland, Ore.

Billets de Seconde classe en vente du 1er MARS au 15 AVRIL, 1910.

Chars Dortoirs Touristes

Laisse la gare Centrale à Ottawa à 1.30 a. m., et la gare Union à 2.00 a. m., tous les jours. Prix des cabines: Winnipeg, \$4.00; Calgary, \$6.25; Vancouver, \$8.75.

Pour billets, horaires et toutes autres informations, s'adresser à

GEO. DUNCAN

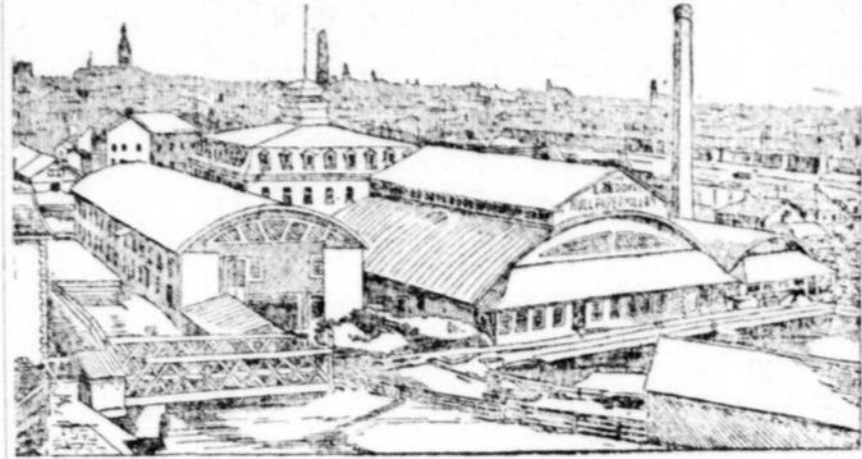
Agent du C. P. R. 42 rue Sparks, Ottawa. Agent général pour lignes océaniques. PHONES: 4621-4622.

Inoffensif d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.

SANTAL MIDY

étaient campées sur les bords des lacs Minow et Flora, pour y passer la nuit.

A une heure de l'après-midi, les gerbes d'étincelles, transportées par le vent, traversaient la rivière et jetaient l'incendie dans les piles de bois et les écuries de la compagnie J. R. Booth, le tout situé dans le quartier Victoria, à Ottawa. Presque tout ce quartier fut détruit, et les pertes matérielles étaient plus considérables que celles de Hull, les édifices étant plus dispendieux. Vers quatre heures de l'après-midi, une pompe à vapeur et une compagnie de pompiers arrivaient de Montréal, sur un convoi spécial. En même temps, la milice volontaire était appelée sous les armes pour aider les pompiers à combattre le feu. Vers huit heures du soir, le vent cessa et le feu ne trouvant plus rien



Les usines de la Cie E. B. Eddy avant la conflagration de 1900

pour s'alimenter, diminua graduellement; mais ce ne fut que plusieurs jours après, que les décombres cessèrent de fumer.

A part les édifices plus haut nommés, qui furent détruits durant cette journée de malheur, on comptait aussi, le couvent de la rue Church, qui était dirigé par les Soeurs Grises de la Croix, le collège Notre-Dame, en charge des Frères des Ecoles Chrétiennes et la salle de l'Oeuvre de la Jeunesse, qui était la seule salle de spectacles à cette époque. Elle appartenait aux Pères Oblats.

Les milliers de familles éprouvées par la conflagration étaient dans une situation bien pénible, au lendemain du 26 avril; mais autant la destruction avait été prompte, aussi rapidement arrivèrent des secours aux victimes. L'église Notre-Dame et l'établissement Matthews, les deux seuls édifices importants de la ville que le feu avait épargné, ouvrirent leurs portes pour abriter temporairement les victimes. Le lendemain, le département de la Milice fit distribuer des tentes en toile, et de mille autres sources, arrivèrent des secours en lingerie, victuailles et argent. Un comité de secours fut formé par les principaux citoyens de Hull et d'Ottawa, et un appel en faveur des sinistrés fut lancé au quatre coins du monde. La réponse ne se fit pas attendre, et en moins d'un mois, un quart de million de piastres était distribué parmi les incendiés. Le montant total distribué à ces derniers par le comité de secours, durant l'été de 1900, fut de \$956,962.77. Hull eut environ le tiers de ce montant.

Dans l'été qui suivit la conflagration, il y eut, à Hull, 317 résidences privées reconstruites; 94 boutiques de tous genres, une grande partie des fabriques de la compagnie Eddy, un moulin à carder, 2 moulins à planer, une église anglicane, le palais de justice, le bureau de poste, les édifices des banques d'Ottawa et Provinciale, le bureau d'enregistrement, le collège Notre-Dame, une école anglaise, deux couvents et cinq hôtels.

POPULATION ET VALEUR FONCIERE

Dans les archives du Conseil-de-Ville, il est impossible de remonter plus loin que 1884 pour avoir les chiffres de la population et de la valeur des propriétés immobilières. Ainsi, afin de ne pas surcharger cet ouvrage de longs tableaux, je me contenterai de donner les chiffres pour l'année 1884-85, pour 1899-1900, puis pour 1900-01, afin de faire voir combien la conflagration de 1900 avait été ruineuse pour les citoyens de Hull. En dernière colonne du tableau, le lecteur trouvera les chiffres recueillis l'été dernier par MM. Hector Laflamme et M. Grenier, qui remplissent la position d'évaluateurs et de censeurs municipaux.

CHIFFRES DE LA POPULATION

Quartiers	1884-05	1899-0	1900-01	1907-08
No. 1.—	351	1,068	1,323	1,265
No. 2.—	1,138	2,122	1,572	1,803
No. 3.—	3,364	2,684	1,362	2,186
No. 3a.—		2,782	3,324	3,472
No. 4.—	2,434	2,432	1,485	2,622
No. 5.—	709	2,363	2,821	3,172
	7,996	13,451	11,887	14,520

VALEUR DE LA PROPRIETE FONCIERE OU IMMOBILIERE

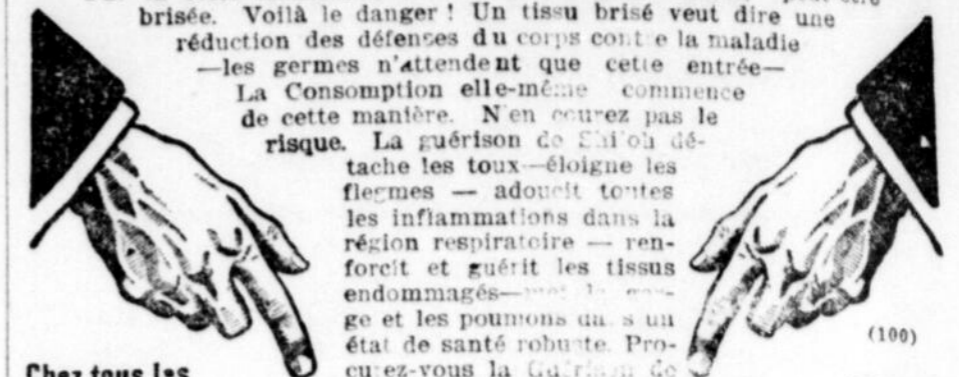
Quartiers	1884-05	1899-0	1900-01	1907-08
No. 1.—	355,775	256,245.50	271,636	384,958
No. 2.—	335,590	571,542.35	290,948	870,452
No. 3.—	377,465	469,789	314,880	630,215
No. 3a.—		195,522	205,953	316,045
No. 4.—	292,925	464,769	367,383	756,382
No. 5.—	189,525	399,295.50	278,335	429,791
Ajouté après recompte—		67,610.		
Totaux	1,551,280	2,424,773	1,729,135	3,287,843
Propriété exempte de taxes.				
Totaux	127,750	Pas d'évaluation	500,000	961,320

ELECTIONS PARLEMENTAIRES DEPUIS LA CONFEDERATION

D'aucuns trouveront intéressant, surtout les amateurs politi-

NE TOUSSEZ PAS!

Chaque fois que vous toussiez cela veut dire que la Nature déloge du flegme des membranes délicates de la gorge ou des poumons. Par là cette membrane devient enflammée, forcée, peut-être brisée. Voilà le danger! Un tissu brisé veut dire une réduction des défenses du corps contre la maladie — les germes n'attendent que cette entrée — La Consommation elle-même commence de cette manière. N'en courez pas le risque. La guérison de Shiloh détache les toux — éloigne les flegmes — adoucit toutes les inflammations dans la région respiratoire — renforce et guérit les tissus endommagés — met le corps et les poumons dans un état de santé robuste. Procurez-vous la Guérison de Shiloh sans délai et guérissez cette toux.



Chez tous les Pharmaciens

(100)

PRIX 25c

La Guérison de Shiloh

UN AMI DE LA FAMILLE PENDANT QUARANTE ANS.

que, le tableau suivant donnant la liste officielle des candidats aux honneurs parlementaires, pour les Communes et pour la Législature de Québec, depuis la Confédération jusqu'à ce jour.

Voyons d'abord pour l'Assemblée Législative de Québec:

Elections de 1867.—L. R. Church, 1,881 voix; McGreevey, 1,215 voix. Majorité pour R. Church, 666 voix.

Elections générales de 1871.—E. B. Eddy, 2,015 voix; C. Leduc, 1,238 voix. Majorité pour E. B. Eddy, 777 voix.

Elections générales de 1875.—L. Duhamel, 1,450 voix; E. B. Eddy, 863 voix. Majorité pour L. Duhamel, 587 voix.

Elections générales de 1878.—L. Duhamel, 1,965 voix; T. P. Foran, 1,713 voix. Majorité pour L. Duhamel, 252 voix.

Elections générales de 1881.—L. Duhamel, 1,888 voix; C. Devlin, 1,265 voix. Majorité pour L. Duhamel, 623 voix.

Elections générales de 1886.—N. E. Cormier, 2,340 voix; A. Rochon, 1,983 voix. Majorité pour N. E. Cormier, 357 voix.

Elections générales de 1890.—A. Rochon, 2,853 voix; N. E. Cormier, 1,892 voix. Majorité pour A. Rochon, 961 voix.

Elections générales de 1892.—N. Tétreau, 3,326 voix; A. Rochon, 2,861 voix. Majorité pour Tétreau, 465 voix.

Elections générales de 1897.—C. B. Major, 3,616 voix; J. A. Ouimet, 2,920 voix. Majorité pour M. Major, 626 voix.

Elections générales de 1900.—C. B. Major, élu par acclamation.

Elections générales de 1904.—V. O. Falardeau, 2,730; F. A. Gendron, 4,230 voix. Majorité pour Gendron, 1,500 voix.

Election partielle du 14 juillet 1887.—A. Rochon, 3,313 voix; E. Cormier, 2,077 voix. Majorité pour A. Rochon, 1,236 voix.

CHAMBRE DES COMMUNES

Elections générales de 1867.—A. Wright, élu par acclamation.

Elections générales de 1872.—A. Wright, élu par acclamation.

Elections générales de 1874.—A. Wright, 1,783 voix; T. S. McKay, 716 voix. Majorité pour A. Wright, 1,067 voix.

Elections générales de 1878.—A. Wright, 3,025; J. A. Cameron, 1,385. Majorité pour A. Wright, 164 voix.

Elections générales de 1882.—A. Wright, élu par acclamation.

Elections générales de 1887.—A. Wright, 2,630 voix; A. S. E. Papineau, 1,784 voix. Majorité pour A. Wright, 846 voix.

Elections générales de 1891.—C. R. Devlin, 2,993 voix; J. M. McDougall, 2,579 voix. Majorité pour C. R. Devlin, 414 voix.

Elections générales de 1896.—C. R. Devlin, 2,975 voix; J. M. McDougall, 2,593. Majorité pour Devlin, 382 voix.

Elections générales de 1900.—L. N. Champagne, 2,953 voix; J. M. McDougall, 2,074 voix. Majorité pour Champagne 879 voix.

Elections générales de 1904.—Sir Wilfrid Laurier, 3,250 voix; F. A. Labelle, 2,044 voix. Majorité pour Sir Wilfrid Laurier, 1,206 voix.

Election partielle en 1905.—E. B. Devlin, 1,857 voix; J. M. McDougall, 1,685 voix; Ls. Cousineau, 656 voix. Majorité pour E. B. Devlin, 172 voix.

DEPUTES, JUGES ET MAGISTRATS

M. E. B. DEVLIN, AVOCAT, DEPUTE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'un des plus distingués et sympathiques citoyens de Hull, aujourd'hui, est sans contredit M. E. B. Devlin, député du comté de Wright à la Chambre des Communes, et frère de M. Chs. Devlin, ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries de la province de Québec.

Monsieur Devlin est né, le 21 décembre 1872, à Aylmer. Il est le fils de Charles Devlin et de Helen Roney.

Il reçut son éducation au Collège Sainte-Marie, à Montréal, et au collège du Mont Sainte-Marie, Derbyshire, Angleterre, où il fit de brillantes études.

Il fut honoré des titres B. A. à l'Université Laval, de Montréal, de M. A., au collège Casinius, de Buffalo, de B.C.L., à l'Université McGill, de Montréal, en 1895. Il fut admis au barreau de la province de Québec au mois de juillet de la même année.

M. Devlin avait étudié le droit sous la direction de M. feu Joseph Duhamel, Conseiller du Roi, à Montréal. Il exerça d'abord sa profession sous la raison légale de Devlin et Brisset, à Montréal, jusqu'en 1901, alors qu'il vint à Hull, où il a formé la raison légale bien connue, avec M. C. J. Brooke, Conseiller du Roi et M. Hector Chauvin.

(A continuer.)



A bâtons rompus

(Suite.)

drophobie.

A Montréal, on signale la présence de trois enragés—Bourassa, Asselin et Fournier—qui mordent à droite et à gauche, mais leurs morsures ne sont pas plus dangereuses que celles d'une puce.

Le nombre de licences d'auberges devant être diminué à Ottawa, un grand nombre de nos voisins songent à déménager à Hull.

Pourquoi tenter la découverte du pôle sud. Il y a mille et un autre moyens de se faire traiter de menteur. Allez voir au parlement!

La devise du *Dévidoir*: "Fais ce que dois" n'a pas été choisie par M. Bourassa qui doit la changer pour les deux vers suivants de Boileau:

Qui méprise Cotin n'estime point son roi.

Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni roi, ni loi.

Nous attirons l'attention des autorités compétentes sur la dénonciation suivante publiée dans *Le Temps*, jeudi dernier: (Nous omettons les noms, car il se peut que le confrère se soit rendu coupable d'un libelle).

Mardi soir une cinquantaine de parents et amis se réunissaient à la demeure de "la fille" 211 rue pour fêter deux populaires "jeunes gens, M. et Mlle". Comme il était prévu, cette double fête eut double succès et les invités se sont divertis tant qu'ils l'ont voulu. (Textuel, y compris l'orthographe).

Le Temps donnera-t-il bientôt le compte rendu des fêtes intimes chez la fille Flossie,

sur le chemin d'Aylmer?

Nous reproduisons textuellement ci-après, une partie de l'annonce du magasin "The Arcade" publiée dans *Le Temps*, jeudi dernier:

"Habilllements de garçons "Norfolk à deux morceaux, "styles marins, et à trois morceaux, simple ou double poitrine pour garçons de 2 1/2 à 17 ans des meilleurs patrons "anglais".

Voilà des annonceurs qui n'en ont certainement pas pour leur argent!

M. Devlin, député de notre comté, ayant pris part au débat sur la question du canal de la baie Georgienne, il a fait ressortir la double importance de cette entreprise, tant au point de vue commercial que militaire.

Comme on le sait le canal doit traverser la partie basse de notre ville.

Lorsque Bourassa traite Laurier de pince-sans-rire, il pince sans penser.

Les "bourasseux" qui dénigrent le vaisseau de guerre "Niobé" prouvent qu'en fait de marine, ils ne connaissent de Niobé, ni A, ni B.

M. Borden dit que le programme naval du gouvernement est une manœuvre de Sir Wilfrid pour affirmer l'indépendance du Canada. M. Monk proteste vigoureusement et prétend que c'est un noir complot impérialiste pour détruire notre autonomie et réduire le Dominion à une simple institution municipale.

Vous avez là le canevas de la nouvelle version ou double cri de "antibritannique" et trop "britannique" lancé contre Sir Wilfrid Laurier.

On demande:— Un barbier en rupture de ban avec ses clients, comme rédacteur d'une feuille-rasoir de la rue Sussex. Pas besoin de savoir lire, ni écrire.

On affirme que l'origine de l'épidémie de l'hydrophobie qui sévit dans l'ouest d'Ontario remonte au cas d'un officier de la Lords Day Alliance qui aurait mordu un chien parce que ce dernier jouait le dimanche.

S'il est vrai que les comètes provoquent des cas de folie parmi les bipèdes qui aboient à la lune, il faut plutôt plaindre les gens du *Dévidoir*, de *La Vérité* et du *Pionnier*.

Le Devoir racontait l'autre jour à ses lecteurs, les méfaits d'un Don Juan de Los Angeles, qui, selon le confrère, était "vingt-cinq fois bigame." (Sic).

Le confrère a bien raison d'ajouter:

"Pour un record, c'est un

La mere et la fille sauvees par les Pilules de Genievre

Le fameux Remede pour les Reins.

44 Ave. Woolfrey, Toronto, 21 Mars 1909. Lorsque j'étais assistant à Sterling Mines, Gray's Siding, Ont., je me familiarisai avec les mérites des Pilules de Genievre.

En partant de Toronto, j'ai laissé ma femme (âgée de 51 ans) et ma fille (21 ans) en mauvaise santé. Ma femme avait essayé toutes sortes de remèdes contre sa maladie—retour de l'âge ou changement de vie. Les jointures de ses mains étaient douloureusement enflées et la faisaient beaucoup souffrir.

Je pensai que les pilules de Genievre pourraient la soulager et je les lui conseillai. Ce fut une heureuse idée, et ma femme m'écrivit pour me dire qu'elle essayait les Pilules de Genievre.

Dans la lettre suivante elle me dit que les pilules lui faisaient beaucoup de bien, et dans une autre, que l'enflure de ses jointures diminuait rapidement.

Aussi sa santé en general s'améliorait et ses couleurs revenaient. Maintenant, elle ne peut pas dire assez de bien des Pilules de Genievre. Ma fille en a aussi tiré beaucoup de bien.

WM. B. CRAIG.

Ecrivez simplement à la National Drug & Chemical Co. (Dept. Q.), Toronto, et un échantillon gratuit vous sera envoyé. Quand vous aurez éprouvé la grande valeur des Pilules de Genievre, procurez-vous-en chez votre marchand. 50c. la boîte, 6 pour \$2.50.

beau record."

Dans son article programme, M. Bourassa annonçait avec bruit qu'il dénonçait la publication de pareilles nouvelles dans les autres quotidiens, et voilà qu'il trouve place pour des cochonneries dans ses quatre petites pages.

L'Action Sociale est dénoncée comme un maniaque cherchant querelle aux libéraux, uniquement parcequ'ils sont libéraux, ce qui, pour elle, est l'équivalent de démoniaques.

Que les castors en prennent leur parti, nous ne serons jamais de leur clan.

Nous préférons demeurer dans la grande Eglise que d'être membre de cette petite église, où l'on ne peut être reçu que si l'on entre à plat ventre.

Les libéraux sont et resteront catholiques: car, après tout nous sommes catholiques et nous détestons ces fanatiques de nous contester ce titre auquel nous tenons avec autant de sincérité et plus de désintéressement qu'eux.

Pour prouver son attachement à l'Eglise, faut-il donc abdiquer ses opinions et les mettre avec sa pensée, aux pieds des ces catholiques prévenus qui se figurent détenir seuls la vérité, parce qu'ils persistent à ne pas vouloir élargir le cadre où ils se sont étroitement cantonnés?

Avis est donné aux actionnaires de la Pharmacie Moderne Limitée que l'assemblée annuelle aura lieu jeudi, le 24 Février 1910, à 9 hrs. P.M., au lieu ordinaire des assemblées, pour recevoir le rapport de l'année et faire l'élection du bureau de direction.

A. I. TELMOSSÉ, Secrétaire-Trésorier.

Contre le feu

(Suite)

de la ville, l'on paiera cinq pour cent pour nos assurances, et ce jour-là, l'on devra, bon gré mal gré, se décider à agir. D'un autre côté, si Hull décidait la construction immédiate de postes additionnels, avant six mois les taux des assurances seraient réduits de un pour cent et le public serait largement compensé pour l'augmentation de taxes afin d'effectuer l'emprunt nécessaire à cette fin.

L'oeil de Bourassa

Un loustic, montrant la photographie d'un œil, a demandé aux gens ce qu'ils pensaient de cet œil.

Sir Lomer Gouin a dit à notre loustic:

Œil méditatif qui dénote des tendances philosophiques.

M. Monk:

Ce doit être un vieillard; on ne s'en aperçoit pas seulement à la broussaille du sourcil, mais à l'aspect de l'œil lui-même.

Cet œil est en retrait: il a l'air d'être à un poste d'observation. On y devine beaucoup d'expérience. Si l'on en juge par les reflets de la prunelle, cet homme-là a dû être très intelligent.

M. Prévost est indulgent; il veut bien reconnaître qu'il y a dans cet œil une "certaine



SUNLIGHT SAVON

Pas de trouble avec le Sunlight Savon. Suivez simplement les directions sur l'enveloppe et le Sunlight fera le reste. Coûte peu—va loin—n'endommage jamais le linge ou les mains. 503 F

intelligence".

Ce n'est pas l'avis de M. Teliier:

L'œil semble un peu sourire, mais ce sont sans doute les muscles inférieurs de l'orbite qui donnent cette impression. Il est profondément enfoncé, morne et sans vigueur... Vraiment, cet œil n'a pas l'air intelligent.

M. A. Lavergne, député socialiste unifié, opine avec une extrême assurance:

C'est un œil d'une femme mûre au lendemain d'une nuit de fatigues.

Et cet œil était celui de Bourassa!

TABAC

Rose Quesnel

DOUX ET NATUREL. EXIGEZ LA ROSE.

Rock City Tobacco Co. - Quebec.

LA FARINE ROYAL HOUSEHOLD

OGILVIE

A remporté les honneurs de la Table Royale.



Elle a conquis, de longue date, les suffrages de la ménagère Canadienne.

Elle se transforme—avec un égal succès—en un pain riche, savoureux, au goût d'amande, ou en pâtisseries légères d'une saveur exquise.

Elle répond à tous les besoins du ménage, parce-

qu'elle combine deux types de farine en un seul—progrès décisif accompli dans les méthodes de fabrication.

Par le choix du blé qui entre dans sa composition—le plus beau blé du Canada.—

Par sa richesse en gluten, fibrine, albumine, caseine, amidon, dextrine et cellulose; en phosphates de potasse, de magnésie et de chaux—principes essentiels à la formation, au développement, à l'entretien de l'organisme humain.

La FARINE ROYAL HOUSEHOLD

n'a pas son égale, ni au Canada, ni ailleurs, comme pureté, comme qualité, comme uniformité de composition: ce sont là quelques-unes des raisons qui lui ont valu les plus hautes et les plus flatteuses appréciations et la confiance générale du public.

EN VENTE PARTOUT

The Ogilvie Flour Mills Company, Limited.

MONTREAL ET WINNIPEG

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSUMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

25c la bouteille

En vente chez tous les marchands:

Brooke, Chauvin et Devlin
AVOCATS.
Bloc Graham, Rue Principale, Hull.

T. P. FORAN, C.R.
AVOCAT.
Bureau: 182 Rue Principale,
Bloc McDougall, Hull.

MAJOR & FORTIER
C. B. MAJOR, M. A. FORTIER.
Rue Langevin, Hull.

J. A. PARENT
R.A., L.L.L.
AVOCAT.
PHONE 2170

Edgard Laberge
R.L., L.L.L.
NOTAIRE.
Argent à prêter. Phone 2170.
275 rue Principale, Hull.

ARTHUR DESJARDINS
AVOCAT-RECORDER.
Etude, 271 Rue Principale,
Phone 2258, HULL.

Auguste Lemieux, C. R.
Avocat pour Ontario et Québec.
Agent en procédure de la Cour
Suprême et de la Cour de l'Échiquier
et pour affaires départementales.
46 RUE ELGIN, OTTAWA.

ADOLPHE OLIVIER
AVOCAT - RUE PRINCIPALE.
En face le bureau de poste, Hull.

DR. J. E. FONTAINE
Rue Principale, Hull. Telephone 681.

Dr. J. U. Archambault
MEDECIN-CHIRURGIEN.
Angle des rues Principale et St.
Joseph, Hull.
Telephone 2019.

HOTEL ALBION
Joseph Fournier,
PROPRIETAIRE.
Rue Principale, Hull.
Chambres et pension de première
classe.
Salle d'échantillons pour les commis
voyageurs.

HOTEL ST. JAMES,
MONTREAL.
En Face de la Gare Bonaventure.
Excellentes chambres et pension.
Prix modérés.
Fred Bouillon, Propriétaire.

HOTEL IMPERIAL
Angle des Rues du Lac et Principale,
Hull.
Situé à deux minutes de marche du
palais de justice, du bureau de poste
et des banques, pourvu des améliorations
les plus modernes. Salle
d'échantillons pour les commis voy-
ageurs, pension, vins et liqueurs de
première classe.
F. A. GAUTHIER, Propriétaire.

BIJOU CAFE,
SAM. CASSIDY, Prop.
Angle des rues Sparks et Metcalfe,
Ottawa.
Le rendez-vous populaire des gens
d'affaires et des sports.
Tables d'hôtes servis à toute
heure, à la carte. Salles à diner
privées pour dames et messieurs.
Prix modérés. Entrée privée sur
la rue Sparks.
SAM. CASSIDY, P.

THE WINDSOR,
Hotel populaire d'Ottawa.
Quartiers Généraux des Députés
Libéraux.
De \$2.00 Par Jour.
W. F. HART, Propriétaire.

OTTAWA HOUSE
Chs. O'Connor, Prop.
Angle des rues Main et Bridge,
Hull. Pension de première classe
\$1 par jour.

HOTEL SAINT-LOUIS,
HULL.
Excellente pension. Vastes écuries.
Rues Wright et Brewery.
Phone 3269.
OSCAR GAUTHIER, Prop.

WINDSOR HOTEL
Angle des rues Principale et Albert,
Hull, P.Q.
NAP. BOUCHER, Propriétaire.
Service de première classe. Phone
2679.

HOTEL RIENDEAU,
MONTREAL.
En face de l'Hotel-de-Ville et du
Palais de Justice de Montreal. Quel-
ques pas des bateaux et des gares de
chemins de fer, 55, 60 Place Jacques-
Cartier.
J. Arthur Tanguay, Propriétaire.

LAURENTIAN HOTEL,
B. Aumont, Prop.
MANIWAKE, P.Q.

LES LIEUX DOUCES DE
EUG. MIRAULT
SONT LES MEILLEURS
Demandez-les toujours.
La seule manufacture Canadienne
dans la Capitale. Les commandes
par la maille sont remplies avec
promptitude.
Rue Rideau, Ottawa.

A. ARCHAMBAULT,
FLOMBIE.
Angle des rues Wellington et
Chaudière, Hull.
Poseage d'appareils de chauffage
pour édifices publics et résidences
privées.
Travaux d'aqueduc, etc.
Réparages exécutés promptement.
Prix modérés.
Phone 4142.

DR. ED. MARTIN
Des Hôpitaux de New-York. Méde-
cine générale. Spécialité: Maladies
des yeux, des oreilles, du nez et de la
gorge. 170 rue Albert. Téléphone 3733-
Hull, P. Q.

LOUIS BERTRAND
NOTAIRE.
113 Rue Principale, Argent à prêter.
Telephone HULL.

D. CHENE, jr., B. A. S.
Ingénieur Civil,
Chimiste Analyste.
168 RUE ALMA, — HULL.
TEL. 3538.

CHASSE
ET PECHE

REGLEMENT
Temps durant lequel la chasse
et la pêche sont permises.

LICENCE DES NON RÉSIDENTS.

Les personnes non domici-
liées dans la province de Qué-
bec, qui veulent y faire la
pêche ou la chasse, doivent se
munir d'une licence dont le
coût est établi comme suit :

POUR LA CHASSE

Les personnes non domici-
liées dans la province de Québec, qui
ne sont membres
d'aucun club dûment
constitué en corpora-
tion dans la province. \$25.00

Les personnes non domici-
liées dans la province, membres actifs
d'un club de chasse et
de pêche légalement
organisé, qui désirent
chasser sur le terri-
toire sous bail du club
auquel elles appar-
tiennent ne paieront
que \$10.00

POUR LA PÊCHE.

Toute personne non domici-
liée dans la province de Québec
qu'elle soit membre
ou non d'un club lo-
cataire d'une rivière
à saumon, devra
payer \$25.00
pour avoir le droit
de pêcher le saumon
dans la province.
Pour les autres espè-
ces de poissons, le
non résident, s'il ne
fait partie d'aucun
club dûment consti-
tué en corporation,
devra payer \$10.00

Si au contraire, il est
membre actif d'un
club dûment consti-
tué en corporation,
locataire d'un terri-
toire de pêche, il de-
vra payer \$5.00

OBLIGATIONS DES LOCATAIRES
DE DROITS DE CHASSE ET
DE PÊCHE.

Le président ou le secré-
taire d'un club de chasse et de
pêche, devra, à la fin de cha-
cune des saisons de chasse et
de pêche, transmettre au Mi-
nistère des Pêcheries un état
assermenté, donnant le nom
et l'adresse de chaque personne
qui aura chassé ou pêché sur
leur territoire en spécifiant
après chaque nom, si cette per-
sonne est membre actif du
club ou non, l'honoraire payé,
etc. Ce rapport devra être fait
sur des blancs fournis par le
Ministère.

Le club sera tenu responsa-
ble de toutes les licences qui
seront ou qui auraient dû être
émises pour chasser ou pêcher
dans les limites de son terri-
toire.

Tout particulier, qu'il soit

locataire d'un territoire de
chasse et de pêche, ou des
droits de pêche dans une rivière
à saumon est également
obligé de fournir un état asser-
menté donnant le nom des
personnes ayant chassé et pê-
ché dans les limites de son terri-
toire, et de plus est tenu res-
ponsable des licences qui
seront émises ou qui auraient
dû l'être pour y chasser et pê-
cher.

Afin de faciliter l'émission
de ces licences, les inspecteurs
de chasse et les secrétaires des
clubs pourront, en s'adressant au
Ministère de Colonisation, des
Mines et des Pêcheries, obtenir
un certain nombre de blancs
qu'ils pourront remplir eux-
mêmes, et émettre sur paiement
du prix de la licence qui est
invariablement payable d'avance.

PÊCHE

TEMPS DE PROHIBITION

- 1. Saumon, du 1er juillet au
1er mars.
A la ligne, du 15 août au
1er février.
2. Ouananiche, du 1er octo-
bre au 30 novembre.
3. Truite tachetée de ruis-
seau, de rivière, etc.,
(salmo fontinalis), du 1er
octobre au 30 avril.
4. Grosse truite grise, longue,
(touladi salmo confinis) du
15 octobre au 1er décem-
bre.
5. Doré, longueur pas moins
de 15 pouces, du 15 avril
au 15 mai.
6. Achigan, longueur, pas
moins de 9 pouces, du 1er
avril au 15 juin.
7. Eperlan, du 1er avril au
30 juin.
8. Poisson blanc, du 10
novembre au 1er décem-
bre.
9. Maskinongé, longueur, pas
moins de 24 pouces, du 15
avril au 15 juin.
10. Esturgeon, longueur, pas
moins de 36 pouces, du
1er au 30 juin.
11. Anguille, longueur, pas
moins de 30 pouces.

Les mailles des filets ne de-
vront pas avoir moins d'un
pouce et un huitième.

N.B.—La pêche à la ligne
(canne et ligne) seule et auto-
risée dans les lacs et les rivières
sous le contrôle du gouverne-
ment de la province de Québec.
Pour toute autre espèce de
pêche, il faut un permis.



RÉSUMÉ DES RÉGLEMENTS
CONCERNANT LES HOME-
STEADS DU NORD-OUEST.

Toute personne se trouvant le seul
chef d'une famille ou tout individu mâle
de plus de 18 ans, pourra prendre un
quart de section de terrain de la Pui-
sance dans le Manitoba, Saskatchewan
ou Alberta.
La demande d'entrée pour homestead
doit être faite personnellement au bureau
de l'agent local ou du sous-agent du
district. Néanmoins, une entrée par pro-
curation peut être faite dans certaines
conditions par le père, mère, fils, fille,
frère ou soeur du futur colon.
DEVOIRS.—Une résidence de six
mois et la culture de la terre chaque an-
née, pendant trois ans. Un colon peut
demeurer à neuf milles de son homestead
sur une terre lui appartenant, d'au
moins 80 acres, et occupée par lui-
même ou par son père, mère, fils, fille,
frère ou soeur.
Dans certains districts le colon en ré-
gule peut retenir un quart de section à
côté de son homestead. Prix, \$3 l'acre.
DEVOIRS.—Une résidence de six
mois dans chacun des six ans de la date
de l'entrée du colon, comprenant le
temps requis pour gagner un homestead
et cultiver 50 acres en plus.
Un colon qui aurait fait ses droits
de colon et ne peuvent obtenir sa pré-
emption pourra acheter un homestead
dans certains districts. Prix, \$3 l'acre.
DEVOIRS.—Une résidence de six
mois dans chacun des trois ans, cultiver
50 acres et bâtir une maison valant \$500.
W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.—La publication non autorisée de
cette annonce ne sera pas payée.

AVIS est donné par le présent qu'une
demande sera adressée au
Parlement du Canada, à sa présente
session, afin d'obtenir un acte
constituant en corporation une
compagnie sous le nom de Compagnie
de chemin de fer Gatineau et Ungava,
avec un capital-actions de deux millions
de dollars; et autorisée à construire,
équiper et exploiter pour l'avantage
général du Canada, une ligne de voie
fermée partant d'un point sur le chemin
de fer Transcontinental à la source nord-
ouest de la rivière Gatineau, dans la
province de Québec allant vers le nord-
est, suivant, ou cotoyant, ou dans le
voisinage de la "hauteur des terres"
jusqu'au lac Chibougamau, une distance
d'à peu près 140 milles, de là jusqu'au
lac Mistassini, le côté est une autre
distance de 60 milles, de là frontière
septentrionale de la province de
Québec, ou ligne bordière du territoire
d'Ungava, à Homani ou Lac Culminant,
une distance depuis le point de départ
d'environ 400 milles; de là contournant
les sources de Big River, jusqu'au lac
Kaniapiscan, près de l'intersection du
70e méridien et du 54e parallèle de
latitude; de là dans une direction nord-
ouest, traversant la source de Stillwater
River jusqu'à un point sur le lac Minto
ou Leaf River ou dans une direction
générale nord, jusqu'à un point sur la
Kokseak River, et le l'un ou l'autre de
ces points vers le nord-est jusqu'à Leaf
Lake sur les bords de la baie d'Ungava,
une distance totale d'environ huit cents
(800) milles; à construire, acquérir et
exploiter des vaisseaux à vapeur et
autres pour le transport des marchan-
dises et des passagers sur toutes eaux
navigables le long de la voie ferrée ou
qu'elle touchera; et à construire et
entretenir des canaux, docks, entrepôts,
bureaux, quais, cales sèches, jetées et
autres structures; à construire et
exploiter des lignes de télégraphe et de
téléphone ou de toutes autres lignes
dans le but de distribuer l'électricité
pour l'éclairage, le chauffage, l'air
comprimé ou moteurs de toutes sortes,
et percevoir des péages pour la trans-
mission de messages et de forces;
acquérir des forces électriques,
mécaniques ou autres forces et en céder
et distribuer le surplus, acquérir des
concessions forestières et des terrains
miniers, droits de coupe et droits
miniers, et les développer, les exploiter
et faire valoir, et acquérir des droits de
brevets et immunités aux fins de
l'exploitation autorisée par les présentes
et en disposer; bâtir et ériger des
embranchements de voies ferrées et les
gérer, et à ces fins exercer tous les
pouvoirs, les privilèges et l'autorité
nécessaires d'une manière aussi
complète et générale que pour la voie
fermée principale; se raccorder et faire
le trafic ou conclure d'autres arrange-
ments avec des compagnies de chemins
de fer ou autres, et acheter, prendre,
louer ou acquérir les biens, droits et
immunités de toute autre compagnie ou
compagnies, et louer ou vendre à toute
autre compagnie ou compagnies les
biens, droits et immunités de la présente
compagnie, et construire les bâtiments
nécessaires aux fins de nourrir et loger
les hommes engagés à la construction
et à l'exploitation du chemin.

BROOKE, CHAUVIN & DEVLIN,
Procureur des requérants.
Hull, 9 décembre 1909.

NOTICE is hereby given that an
application will be made to the
Parliament of Canada, at its present
session for an Act incorporating a
company under the name of "The
Gatineau and Ungava Railway
Company," with a capital stock of two
million dollars; with power to construct
equip and operate for the general
advantage of Canada a line of railroad
from a point on the National Trans-
continental Railway, at the head of the
Gatineau River, north west branch, in
the Province of Quebec, northeasterly,
following, adjoining to or in the vicinity
of the "Height of Land," to Lake Chibou-
gamau, a distance of about 140 miles;
thence to Lake Mistassini, the east side,
a further distance of 60 miles, thence to
the Northern boundary of the Province
of Quebec, or border of the Territory of
Ungava, at Homani or Summit Lake, a
distance from the starting point of about
400 miles; thence turning round the
headwaters of Big River, to Lake Kania-
piskan, near the intersection of the 70th
meridian and the 54th parallel of latitude,
thence north-westerly, crossing the
source of Stillwater River to a point on
Lake Minto or Leaf River or in a general
northerly direction to a point on Kokseak
River, and from either point northeas-
terly to Leaf Lake on Ungava Bay, a total
distance of about eight hundred (800)
miles. To construct, acquire and operate
steam and other vessels for the transpor-
tation of freight and passengers on all
navigable waters along or touched by its
railroad; and to construct and maintain
canals, docks, warehouses, offices,
wharves, dry docks, piers and other
structures; to construct and operate any
telegraph or telephone lines or any lines
for the purpose of distributing electricity
for lighting, heating, compressing air or
motors of any kind, and to collect tolls
for the transmission of messages and
power thereon; to acquire electric
mechanical horse-power or other power
and to dispose of and distribute the
surplus thereof, to acquire timber and
mineral lands, lumbering and mining
rights, and develop, operate and turn to
account the same; and to acquire patent
rights and franchises for the purpose of
the work hereby authorized and dispose
of the same; to build and construct
branch railways and manage the same,
and for that purpose exercise all the
powers, privileges and authority neces-
sary therefor in as full and ample a
manner as for the railway; to connect
with and make traffic or other arrange-
ments with railway or other companies,
and to purchase, take over, lease or
otherwise acquire the property, rights
and franchises of any other company or
companies, and to lease or sell to any
other company or companies, the
property, rights and franchises of this
company; and to build such buildings as
may be necessary for the purposes of
boarding and housing the men engaged
in the construction and operation of the
road.

BROOKE, CHAUVIN & DEVLIN,
Attorney for applicants,
Hull, 9th December 1909.

Ministère des Chemins de
fer et Canaux, Canada.
CANAL LACHINE.
Avis aux entrepreneurs.

Des soumissions cachetées adressées
au soussigné et portant la suscription
"Soumission pour améliorer l'approche
aux écluses St. Gabriel" seront reçues
jusqu'à 16 heures de mardi le 22 février
1910.

On pourra voir les plans et devis au
bureau de l'ingénieur en chef du
Ministère des Chemins de fer et Canaux
à Ottawa et au bureau de l'ingénieur
en attendant des canaux de Québec No.
2, Place d'Armes, Montréal, à compter
de lundi le 7 de février 1910. On pourra
aussi s'y procurer des formules de
soumission.

Les soumissionnaires seront tenus
d'observer l'échelle de gages raisonna-
bles préparée ou qui sera préparée par
le Département du Travail, laquelle
échelle de gages formera partie du
contrat.

Les entrepreneurs devront se rappeler
que les soumissions ne seront prises en
considération que si elles sont stricte-
ment conformes aux formules imprimées
et dans le cas de sociétés commerciales,
que si elles portent la signature réelle,
la nature de l'occupation et le lieu de
résidence de chaque membre de la
société.

Chaque soumission devra être accom-
pagnée d'un chèque accepté, au mon-
tant de \$2,000.00 fait payable à l'ordre
du Ministre des Chemins de fer et
Canaux et cette somme sera consignée
si le soumissionnaire refuse de signer
le contrat pour les travaux aux taux et
conditions mentionnés dans l'offre.

Le chèque accepté ainsi envoyé sera
remis aux diverses personnes dont les
soumissions ne seront pas acceptées.

Le département ne s'engage à accepter
ni la plus basse ni aucune des soumis-
sions.

Par ordre
L. K. JONES,
Secrétaire.
Ministère des chemins de fer et Canaux
Ottawa 4 février 1910.

AVIS AUX
SOUSSIONNAIRES

Des soumissions scellées, adressées à
John F. Boulton et portant inscription
"Soumissions pour Chateau d'Eau"
seront reçues jusqu'à midi le 21 février
courant, pour la construction d'une
addition au présent édifice de la maison
des pompes.

Les plans et spécifications mêmes
peuvent être vus et obtenus sur demande,
au bureau de l'ingénieur de la ville de
Hull.

Le droit est réservé d'accepter ou
rejeter n'importe laquelle des soumis-
sions.
R. W. FARLEY,
Ingénieur de la ville.
Hull, 8 février 1910.

CANADA,
Province de Québec,
District d'Ottawa.

COUR SUPÉRIEURE

Dame Marie Louise Carrière, de la
ville de Buckingham, du district d'Ottawa,
épouse de Philippe Bourgon,
hôtelier, du même lieu dûment autorisée
à ester en justice,

Demanderesse.
vs.
Le dit Philippe Bourgon,
Défendeur.

Une action en séparation de biens a
été instituée en cette cause. Le premier
jour de février mil neuf cent dix.
Hull, 7 Février, 1910.

J. TALBOT,
Procureur de la Demanderesse.

AVIS
CANADA,
Province de Québec,
District d'Ottawa.
Savoir:

Une Session de la
Cour du Banc du Roi

Ayant juridiction criminelle
dans la dite province, se tien-
dra au Palais de Justice en la
ville de Hull dans le dit dis-
trict d'Ottawa, LUNDI le 7
MARS prochain à DIX heures
de l'avant-midi.

Je notifie en conséquence
tous les Magistrats, Juges de
Paix, Coroners, Constables,
Huissiers et autres ministres
de la Justice, dans le district,
dont le devoir est d'assister à
la dite Cour du Banc du Roi,
d'être là et alors présents en
personne pour faire ce qui
pourra leur être ordonné.

C. M. WRIGHT,
Bureau du Shérif. Shérif
Hull, 2 février 1910.